

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

CX 4/40.2

CL 2011/19-PR
Septembre 2011

AUX: - Services centraux de liaison avec le Codex
- Organisations internationales intéressées

DU: Secrétariat
Commission du Codex Alimentarius
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires
FAO

OBJET: **DEMANDE D'OBSERVATIONS À L'ÉTAPE 6 concernant le PROJET DE RÉVISION DE LA CLASSIFICATION DU CODEX DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE ET ANIMALE: Fruits tropicaux et subtropicaux hétérogènes – à pelure comestible; Fruits tropicaux et subtropicaux hétérogènes – à pelure non comestibles (REP11/PR, Annexe VIII) et Fruits comestibles (REP11/PR, Annexe VII)¹**

DATE LIMITE: 15 DÉCEMBRE 2011

OBSERVATIONS: **À adresser au:**

Secrétariat du Codex
Commission du Codex Alimentarius
Programme mixte FAO/OMS sur les normes
alimentaires
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome (Italie)
Télécopie: +39 06 5705 4593
Courriel: codex@fao.org (de préférence)

Avec copie à:

Ms Erica MULLER
Plant Protection Expert,
Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality,
Plant Protection Service
P.O. Box 9102, 6700 HC Wageningen,
The Netherlands
Fax: +31 317 421701
E-mail: e.muller@minlnv.nl (de préférence)

GÉNÉRALITÉS

1. La 34^{ème} session de la Commission du Codex Alimentarius (juillet 2011) a adopté l'avant-projet de révision de la Classification Codex des produits destinés à l'alimentation humaine et animale – Fruits tropicaux et subtropicaux hétérogènes – à pelure comestible; Fruits tropicaux et subtropicaux hétérogènes – à pelure non comestibles à l'étape 5 et l'a avancé à l'étape 6 pour observations et examen, par la 44^{ème} session du Comité du Codex sur les résidus de pesticides.²

2. Lors de l'examen de la révision de la classification des groupes de produits pour les fruits à coque d'espèce arborescente, herbes aromatiques et épices, la 43^{ème} session du Comité du Codex sur les résidus de pesticides (avril 2011) est convenue de renvoyer à l'étape 6, la nouvelle entrée pour les fleurs comestibles, pour observations et examen à la prochaine session.³

DEMANDE D'OBSERVATIONS

3. Les membres et observateurs du Codex souhaitant soumettre des observations sur les questions susmentionnées doivent le faire par écrit comme indiqué ci-dessus. Les commentaires devraient porter notamment sur les sections entre crochets afin de faciliter l'examen de ces produits, par la 44^{ème} session, du Comité, en vue de la finalisation⁴ de la classification selon les groupes de produits pour les fruits.

¹ Les rapports des réunions du Codex sont disponibles sur le site Internet du Codex: <http://www.codexalimentarius.net/> en cliquant sur les réunions et événements, rapports.

² REP11/PR par. 93-100 et REP11/CAC Annexe IV.

³ REP11/PR par. 89 et 92.

⁴ ALINORM 10/33/24 par. 102-104.